Compte rendu du Conseil des écoles de Saillans du 18 novembre 2021

Présents: Alcamo Catherine, Boutet-Martin Sylvie (directrices des écoles); Girain Muriel, Viougeas Lidwine, Ribaud Vincent, Ponton Betty, Migheli Maurice, Sauvaire Sylvie, Riou Mélanie (enseignants); Kerr-Garnier Céline, Babouraj Stéphanie (parents délégués), Sellier Raphaële (présidente de l'association des Petites Canailles), Roux Sylvie (responsable des services SIVU), Brocard François (Maire de Saillans) Baldéranis Dominique, Bonnot Patricia, Gueydan Annette (élues mairie Saillans), Brobst Françoise (élue mairie La Chaudière).

Excusés: Madame Dubel Mary-Elise (IEN), Thomas Soazig (enseignante), Fomel Patrice (parents délégués), Mme Gouirand Galadrielle (élue Aubenasson), Chanvillard Isabelle (Elue Espenel).

Le Conseil d'écoles débute à 18h30.

Le secrétaire de séance assiste les directrices et contresigne le PV du conseil d'école, c'est un membre du conseil et ce soir c'est Mme Ponton.

1) Présentation des équipes, effectifs de l'année en cours et projection pour l'année prochaine

Maternelle : Volonté de faire des classes à plusieurs niveaux, mais suivant les cohortes et les effectifs, cela n'est pas toujours possible.

- Classe de Maurice Migheli : 16 GS
- Classe de Sylvie Sauvaire et Mélanie Riou (à mi-temps) : 20 élèves : 4 TPS, 9 PS, 7 MS
- Classe de Alcamo Catherine : 19 élèves : 3 TPS, 10 PS, 6 MS

L'effectif prévisionnel pour l'année prochaine a été envoyé (59 élèves prévus). La maternelle risque une fermeture de classe. Beaucoup de constructions ont commencé (3 lotissements avec une 30aine d'habitations) et devraient être livrées dans le courant de l'année scolaire 2022/2023. Un courrier expliquant cette situation a été envoyé à l'Inspection, on espère un maintien de la 3ème classe pour l'année prochaine mais rien n'est sûr.

Elémentaire: 115 élèves

Les effectifs se répartissent ainsi :

Cycle 2:71 élèves / 24 CP - 17 CE1 - 30 CE2

Cycle 3:44 élèves / 14 CM1 et 30 CM2

5 classes dont 2 multi-niveaux :

- Classe de Soazig Thomas et Vincent Ribaud (CP) = 24 élèves
- Classe de Muriel Girain (CE1-CE2) = 17 CE1 + 6 CE2 = 23 élèves
- Classe de Sylvie Boutet-Martin et Séverine Cuny (CE2) = 24 élèves
- Classe de Betty Ponton (CM1-CM2) = 14 CM1 et 7 CM2 = 21 élèves
- Classe de Lidwine Viougeas (CM2) = 23 élèves

Effectif prévu l'année prochaine : 102 élèves. Un risque de fermeture est aussi à craindre, la directrice a également informé par courrier l'Inspection des constructions en cours et donc de la possibilité d'arrivées d'élèves courant 2022-2023. La mairie va faire de son côté un courrier expliquant les constructions en cours. Nous espérons maintenir la 5ème classe, le risque étant de devoir accueillir des élèves au cours de la prochaine année scolaire.

3 élèves de l'école ont besoin d'une aide humaine pour progresser, Marion Bret intervient auprès d'eux en tant qu' AESH.

Les écoles sont épaulées par le Réseau d'Aides du Diois, avec la présence de Sylvie Suchet, enseignante spécialisée. Par contre, personne n'a encore été nommé à ce jour sur le poste de psychologue scolaire. La psychologue scolaire d'une autre circonscription va gérer les urgences.

2) Vote du règlement intérieur des écoles et de l'organisation du temps scolaire

Rappel des membres de droit prenant part au vote pour chaque école : directrice de l'école, le maire ou son représentant, la conseillère municipale chargée des affaires scolaires, les enseignants (et les remplaçants s'il y a lieu), un enseignant du RASED, les représentants des parents d'élèves élus titulaires (ou son remplaçant s'il est absent). Les autres membres ont une voix consultative.

Règlement intérieur : il est basé sur le règlement départemental, et est voté tous les ans lors du 1^{er} conseil d'école. Des précisions ont été ajoutées cette année, concernant les horaires d'entrée : en maternelle, la porte est fermée à 8h40. La directrice rappelle que cela doit permettre aux parents de prendre le temps d'accompagner leur enfant, et doivent sortir avant 8h40.

En élémentaire, la porte est fermée à 8h30, et les élèves se mettent au travail immédiatement. Il est important d'arriver à l'heure, afin de ne pas déranger le début de matinée.

L'après-midi, la porte est fermée à 14h en maternelle et élémentaire.

Ce règlement est voté à la majorité.

3) Projets

En Maternelle:

- des échanges de service ont lieu en début d'après-midi, pour les GS.
- les 3 classes sortent une ½ journée par semaine dans l'environnement proche, à des fins scientifiques, artistiques et sportives... Il y a des parents qui accompagnent, nous les remercions pour leur engagement.
- les PS et MS travaillent sur les animaux, avec projet de visite du zoo d'Upie en fin d'année (financement Petites Canailles).
- les classes participent au prix des Incorruptibles : il s'agit de découvrir et lire une sélection de livres adaptés à l'âge des enfants, un vote aura lieu en fin d'année pour élire le livre préféré des enfants. C'est un beau projet littéraire et citoyen.
- projet 'petites bêtes' pour les GS : en plus de l'abonnement à une revue nature, les élèves travaillent et observent les animaux dans leur entourage proche.
- projet artistique pour les GS, en lien avec Mme Migheli : les élèves vont observer le travail d'artistes et ils pourront expérimenter ces pratiques en classe.
- projet cirque, pour les GS, en collaboration avec un parent d'élève circassien, en cours d'agrément. (Financement Petites Canailles).
- projet numérique : l'école a été équipée de 3 tablettes supplémentaires, d'un ordinateur en plus pour la directrice, et les enseignantes auront une formation d'une journée.
- la photocopieuse couleur, que l'on a eu en fin d'année dernière, permet de travailler dans de bien meilleures conditions, surtout en maternelle.

En primaire:

- projet numérique: suite à un appel à projet (dans le cadre du plan numérique), chaque classe va être équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur. Une borne Wifi a été installée dans toutes les classes en primaire et en maternelle. Nous remercions la Mairie pour ces travaux.
- échanges de services : en cycle 2, Muriel Girain enseigne le temps (l'histoire) et Sylvie Boutet-Matin enseigne les sciences. En cycle 3, Lidwine Viougeas enseigne la géographie et les sciences, Betty Ponton

enseigne l'histoire et l'anglais, avec l'aide de Bronwyn, assistante d'anglais dans l'école depuis fin octobre. Bronwyn intervient dans toutes les classes des écoles le jeudi, en co-intervention avec l'enseignant.

- journée du patrimoine (organisée par la mairie et le comité patrimoine) : les élèves ont visité la gare et vu une expo sur l'histoire de la ligne et le projet d'aménagement du bâtiment. Ils ont aussi visité un cabanon contenant des objets agricoles.
- projet 'une école, un chantier' : la mairie propose de suivre la rénovation de l'église, en partenariat avec la DRAC. Une réunion a déjà eu lieu entre l'architecte des bâtiments de France, l'école et la mairie. Un dossier va être monté afin d'obtenir des subventions de la DRAC (à hauteur de 50%) qui serviront à financer des sorties et visites (pour l'année 2022-2023).
- musique : Aurélie Cimen « Chercheurs de sons », ayant un agrément musique, va intervenir gratuitement dans 2 classes (CP et CM2). Un projet de co-intervention sera fait, il s'agit de la découverte de l'intrumentarium Baschet. Il y aura 6 séances en janvier et février. Ces séances auront lieu dans la salle de motricité de maternelle. Nous la remercions vivement de ces projets, très intéressants pour les élèves.
- classe découverte au Pradet (Hyères) : du 13 au 17 juin 2022 (5 jours) découverte du littoral, observation du monde vivant marin, apprendre à s'orienter, à différencier les végétaux, comprendre l'impact humain sur la nature. Il y aura des animateurs sur place, et des parents nous accompagneront. 4 classes sont concernées, soit 92 élèves (CE1, CE2, CM1, CM2). Le transport sera assuré par JMR (transporteur local). Budget : 27 436 € : mairie 4800€ (le transport), parents : 100€ par enfant, Les Petites Canailles 14 086 €. Une réunion d'informations pour les parents sera organisée fin janvier/début février.
- ravioles : l'association « Vivre à Saillans » est intervenue dans les 2 classes de CM pour présenter l'histoire de la raviole. Les enfants ont pu ensuite aller faire des ravioles. Pendant ce temps de cuisine, les enfants ont filmé afin de faire un 'tutoriel' pour que les autres classes puissent elles aussi faire des ravioles. Le montage des vidéos sera fait avec l'aide de Jérémy Serme (Forum) dans le cadre du partenariat annuel avec l'école.
- prix des incorruptibles pour les CM (même fonctionnement qu'en maternelle).
- marché de Noël le 12 décembre : les élèves vont cuisiner et bricoler, les productions seront vendues lors du marché dominical.
- visite d'un musée en fin d'année est prévue pour la classe de CP.
- Annette Gueydan informe que deux pièces de théâtre (association faubourg 26) seront proposées en 5ème période, elles seront accompagnées d'activités théâtrales pour les élèves. A fin d'exploitation en classe, le mois de mai serait préférable. Réunion en janvier. Prestations offertes gratuitement aux écoles : aide financière de la mairie.

4) Travaux:

<u>Maternelle</u>: la réserve a été vidée et transformée en couloir d'entrée, afin de remettre en service l'ancienne entrée. Un interphone est prévu pour 2022.

Beaucoup de déplacements de matériel et du tri ont été faits. Un grand placard a été aménagé dans l'été dans une classe. Un autre est prévu dans une deuxième classe durant les vacances de Noël.

Une des salles de classe sert maintenant uniquement de salle de sieste, ce qui facilite le travail des ATSEM.

<u>Elémentaire</u>: La classe de CE2 a été complètement rénovée, cela est très agréable. D'autres classes seront rénovées les prochaines années (une classe par an). Une concertation est demandée par les enseignants afin de définir des priorités.

Une poubelle de tri a été demandée, pour recycler le papier correctement.

Les enseignants remercient la mairie pour la programmation de ces travaux ainsi que les services techniques et les ATSEM qui ont été très efficaces. A noter que les enseignants ont passé beaucoup de temps sur leur temps de repos (vacances d'été et de Toussaint) pour que tout se passe au mieux.

5) Questions diverses:

Les élèves des CM2 ont fait un courrier à la mairie, concernant la barrière installée au jardin d'enfant. La mairie est d'accord pour déplacer la barrière, cela va être fait prochainement. Les CM2 auront une réponse écrite rapidement.

Mme Baldéranis rappelle qu'il faut prévoir un devis en amont des interventions de Jérémie Serme (Forum). Les élèves n'iront pas au Forum cette année en raison du contexte sanitaire.

Des parents se questionnent aussi quant au projet de la maison de l'enfance et l'utilisation du jardin d'enfants à l'avenir. Le projet actuel porté par la mairie est de faire une nouvelle construction pour la Maison de l'enfance dans le Jardin d'enfants et donc de diviser celui-ci dans le futur. Les parents se questionnent donc sur l'impact de ce projet vis-à-vis de l'accès au parc pour l'école. Les parents accentuent l'importance de cet espace utilisé pendant les récréations et les temps de sport grâce à son ombrage et sa verdure que celui-ci procure aux enfants et qui est nécessaire.

La mairie répond que pour l'instant, il n'y a aucune visibilité sur ce projet. Les études ne sont pas terminées. Le projet crèche est porté par la CCCPS. L'étude est confiée au bureau Horizon Crèche qui devrait rendre son étude de faisabilité du projet fin Novembre 2021.

La séance est levée à 20h10

La secrétaire de séance :

Betty Ponton

Pour les parents délégués :

Heller.

Céline Kerr-Garnier

Les co-présidentes :

Mesdames ALCAMO et BOUTET-MARTIN

Pour la Mairie de Saillans :

Dominique Baldéranis